

République Française

**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

Conseil municipal

Séance du lundi 5 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations

Le lundi cinq décembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Michel MERCIER, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Léna MONNIER

Absents(tes) excusée(s) : M.M Sandrine BOUCARD, Laurent CLISSON (pouvoir à Sunita LE ROUX), Yves LE GALL (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Isabelle LHOMME (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Elodie RAYMOND (pouvoir à LELIÈVRE), Viviane SAINT-DENIS

Monsieur Jean-Marc DESHOMMES est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2022-05/12-04 : Enfance-jeunesse/ Convention Territoriale Globale 2022-2026

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle vient en remplacement des anciens Contrats enfance jeunesse (CEJ). Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales, les communes et la Communauté de Communes pour une durée de 5 ans, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026. La CTG optimise l'utilisation des ressources sur le territoire. Elle constitue un levier décisif à la définition, la mise en oeuvre et la valorisation d'un projet de territoire.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires, qui a été confié par le Pays de Châteaugiron Communauté au cabinet Kainotomía. Ce diagnostic s'articule autour de diverses thématiques ayant permis de faciliter la définition des priorités et des moyens à mobiliser dans le cadre d'un plan d'actions adapté aux besoins du territoire.

Ainsi, le plan d'action s'articule autour des cinq orientations suivantes (voir plan d'action en annexe) :

Orientation 1 : Garantir la cohérence de l'offre de services petite enfance avec la diversité des besoins du territoire

Orientation 2 : Consolider les dynamiques visant à faciliter l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Orientation 3 : Accompagner le développement de l'autonomie des enfants, des adolescents et des jeunes

Orientation 4 : Développer l'accompagnement des familles et faciliter leurs parcours de vie

Orientation 5 : Poursuivre et développer les actions visant à faciliter l'accès aux droits et l'insertion des personnes en difficultés

Le pilotage des différentes actions inscrites dans le plan d'action est partagé entre l'EPCI et les communes membres (voir le tableau du pilotage du cadrage en annexe).

Les chargés de coopération, agents en charge des différentes missions, sont répartis comme suit :

- un chargé de coopération CTG au niveau du Pays de Châteaugiron Communauté (0.2 ETP) : chargé d'animer la CTG et de faire vivre les instances (CoTech et CoPil) tout au long de la convention ;
- des chargés de coopération thématique répartis au niveau du bloc communal : 1 ETP pour les communes (à hauteur de 0.2 ETP par commune) et 1 ETP pour le Pays de Châteaugiron Communauté.

Chaque année, la Caf versera l'aide correspondante au regard des actions réalisées.

Par ailleurs, la prestation de services 'enfance jeunesse' précédemment versée dans le cadre du CEJ devient 'le bonus territoire'. Il est versé aux gestionnaires d'équipement, en complément des prestations de service :

- Pour l'offre existante : le bonus territoire est calculé à partir de la prestation de service enfance jeunesse (sur la base de la charge à payer 2021) ;
- Pour l'offre nouvelle : financement forfaitaire calculé par année.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Valide** la mise en place de la Convention Territoriale Globale pour la période 2022-2026
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à exécuter cette décision et à signer la convention avec la CAF et tout autre document s'y rapportant

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE



Fiche de cadrage – Fiche de Coopération Thématique C76

Employeur	Nom de l'adhésif	Intitulé du poste	Qualification	Thématique générale	Thématique spécifique	Montant EPFR affecté à la mission	Échéance de la mission	Financement affecté à la mission (en € / an)
Pays de Charente Communauté	Patricia MADOT	Adjointe de Service Information Petite enfance	Assistant socio-éducatif (A) Diplômes : Baccalauréat en économie sociale et familiale DE Éducateur de jeunes enfants	Petite enfance et scolarité à la maternelle (3-6 ans)	Information de public sur les modes d'accueil du jeune enfant Accès et accompagnement des professionnels du Pasadri (Adaptation) au sein d'un projet pédagogique des futures missions intercommunales	0,4	2023-2025	9 600
Pays de Charente Communauté	Jacque LAURENT	Coordinateur des actions sociales	Assistant socio-éducatif (A) Diplômes : DE Conseiller en économie sociale et familiale Master 2 Intervention et médiation sociale MAISE (Maîtrise de l'Ingénierie de l'Action Sociale et Éducative)	Animation de la vie sociale	Mise en réseau des acteurs locaux de la jeunesse et de l'éducation à la construction d'une stratégie de territoire en faveur des publics cibles intercommunales	0,1	2023-2025	2 400
Pays de Charente Communauté	Sandra OSSE	Animatrice sociale chargée de l'accompagnement des gens du voyage	Animatrice territoriale (B) Diplômes : DUT Carrières sociales Licence professionnelle en interventions sociales spécialité "accompagnement social de publics en difficulté"	Accès aux droits	Accompagnement et accès aux droits des gens du voyage présents sur le territoire de la commune et sur la facture aux de Noyers-sur-Vivonne (2023)	0,1	2023-2025	2 400
Charente	Elsa MARTIN	Animatrice enfance-jeunesse	Animatrice principale de 2e classe (B) Diplômes : DE Éducateur de jeunes enfants DE Éducateur spécialisé (E)	Enfance jeunesse	Partage d'expérience relatif à la mise en oeuvre et à l'animation d'un CLAS	0,1	A partir de 2023	2 400
	Geoffrey HASTY	Necteur du Pôle enfance-jeunesse	Directeur de pôle enfance-jeunesse (A) Diplômes : Master II "Aménagement du territoire"	Enfance jeunesse	Animation d'un réseau d'échange relatif aux questions d'implication des parents et de la vie de la cité (PS Juvency, CMA J...)	0,1	A partir de 2023	2 400
Dordogne	Fanny REDON	Coordinateur Pôle animation	Animatrice territoriale (B) Diplômes : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEP)	Enfance jeunesse Handicap (3-17 ans)	Animation d'un réseau d'échange relatif aux questions d'implication des parents et de la vie de la cité (12 ans) Partage d'expérience relatif à l'accueil des enfants porteurs d'un handicap	0,1	A partir de 2023	2 400
Noyers-sur-Vivonne	Marianne MICOUT	Directrice de pôle enfance-jeunesse-scolaire	Attaché (A) Diplômes : MASTER 2 à l'économie et gestion publique	Enfance jeunesse Parentalité	Animation d'un réseau d'échange relatif aux questions d'implication des parents et de la vie de la cité (12 ans) Partage d'expérience relatif à la mise en oeuvre et à l'animation d'un CLAS avec nouvelles demandes des familles à la parentalité déclinée aux parents d'enfants âgés de plus de 3 ans	0,1	A partir de 2023	2 400
Puy-de-Dôme	Clair COUSSOT	Coordinateur enfance-jeunesse	Animatrice territoriale (B) Diplômes : Brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAPF) Certificat professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport (CPJEP)	Enfance jeunesse	Partage d'expérience relatif à l'accompagnement et l'animation sur le temps de plein air médian	0,1	A partir de 2023	2 400
Savoie	Virginie LESGONN	Coordinateur enfance-jeunesse	Animatrice principale (B) Diplôme : Responsable de l'animation et de l'encadrement d'activités sportives "Responsable d'actions éducatives"	Jeunesse	Animation d'un réseau d'échange relatif à l'adaptation des réponses et des modes d'intervention aux besoins des jeunes	0,1	A partir de 2023	2 400
	Sébastien BIBEY	Responsable de l'animation et de l'encadrement	Rédacteur (B) Diplômes : Licence professionnelle "Responsable d'actions éducatives"	Accompagnement social	Partage d'expérience relatif à la mise en oeuvre d'actions visant la lutte contre la fracture numérique Reflexion partagée autour des questions de participation à la vie citoyenne (des jeunes actifs, des bénévoles)	0,1	A partir de 2023	2 400
TOTAL						2		48 000

Détail de la fonction :

Participer au suivi (appui) de la CPE et contribuer à la réalisation du plan d'actions dans le secteur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'accès aux droits et de la lutte contre la fracture numérique dans le respect des compétences des collectivités.
 En ce qui concerne la thématique spécifique abordée à chaque chargé de coopération, il est entendu que ce dernier pourra suivre tout projet relevant de sa thématique spécifique à l'échelle de l'ensemble du territoire.

